

Dans l'Eure, après un incident avec une maîtresse, le combat d'une mère de famille pour rescolariser son enfant

Après un incident dans une école du sud de l'Eure, une mère de famille s'était battue pour rescolariser son fils. De son côté, l'Education Nationale conteste les accusations.



Son fils souffre de troubles du comportement

« Je voulais simplement que mon fils retrouve une vraie scolarité ». Habitante de Breteuil (Eure), Alexandra est mère d'un enfant de 9 ans.

Des troubles du comportement

Depuis le début du mois de février, à la suite d'un incident dans une école du sud de l'Eure, son fils n'avait toujours pas pu retrouver les bancs d'école. Depuis, une solution a été trouvée par les services de l'Education Nationale de l'Eure (lire encart ci-dessous).

Pendant des mois, la mère s'est battue auprès des différents instances pour avoir une réponse et trouver des solutions.

Pour comprendre l'histoire, il faut remonter au 3 février dernier. « Il y a eu une altercation, en classe, entre la maîtresse et mon fils ». Ayant des troubles du comportement, « il bouge tout le temps et n'aime pas trop la contrariété », confie sa mère.

[A Rugles, face à des "arnaqueurs", la boulangerie Dumont met en garde](#)

Au Centre hospitalier de Verneuil

Ce jour-là, donc, dans son école du sud de l'[Eure](#), alors qu'il court dans la classe, « la maîtresse le gifle. Ce sont des violences qu'on ne peut pas accepter ».

Lorsqu'elle récupère son enfant au centre aéré, Alexandra se rend ensuite à l'hôpital.

Selon le certificat médical descriptif, réalisé au centre hospitalier de [Verneuil-d'Avre-et-d'Iton](#), il a été constaté « un léger hématome costale droit superficielle de 3 centimètres, une rougeur sur la joue et l'oreille gauche ainsi qu'un choc émotionnel ». Le médecin a prévu, à l'issue de l'examen, trois jours d'Incapacité Temporaire Totale (ITT).

[Histoire à Rugles. Zoom sur André Couturier, l'instituteur et Michel Leprince, le moniteur de gym, engagés pour les jeunes](#)

Les services de l'Education Nationale de l'[Eure](#) réagissent

Suite à l'article sur un incident entre un élève et une enseignante, la Direction des services départementaux de l'Education Nationale de l'[Eure](#) souhaite faire valoir les éléments suivants : « L'instruction est encore en cours » – La direction conteste les accusations formulées par la mère de l'élève sur un incident vieux de plus de six mois. Une plainte a été déposée pour diffamation dès le mois d'octobre 2021 par l'enseignante et la directrice de l'école, dont l'instruction est encore en cours. Une nouvelle plainte pour diffamation a été déposée suite à la parution de cet article. – Alors que l'élève a été pendant un long temps privé d'école, la direction souligne qu'elle n'a eu de cesse de proposer à la mère des solutions de rescolarisation afin de permettre à l'élève de retrouver le chemin de l'école et de reprendre le cours de sa scolarité. – L'enfant est actuellement scolarisé dans son école de secteur à [Breteuil-sur-Iton](#). L'Education Nationale a mis en place un accompagnement spécifique pour répondre aux besoins éducatifs particuliers de l'élève. Tout est fait pour qu'il puisse apprendre et s'épanouir dans les meilleures conditions.

Communauté de brigade de gendarmerie de [Verneuil](#)

Ce n'est que le lendemain, le 4 février 2022 qu'elle décide de déposer plainte auprès de la Communauté de brigade de gendarmerie de [Verneuil](#). « Déposer plainte pour les violences que mon fils a subies de la part de sa maîtresse d'école. Mon enfant sera également entendu ».

Après l'examen et le dépôt de plainte, « nous apprenons que notre fils ne pourra plus revenir à son école. Ce n'est pas vraiment une exclusion mais plutôt un changement d'établissement. Il doit aller à [Damville](#) ».

Sauf que l'école en question refuse de l'accueillir. La possibilité d'aller à [Condé-sur-Iton](#) a également été évoquée, « mais sa sœur est déjà présente dans l'école et nous pensons que ce ne sera pas une bonne idée ».

[Dans le sud de l'Eure, grâce à l'auto-école sociale, plus de 50 personnes ont obtenu leur permis de conduire](#)

" Entre l'Académie et l'école, tout le monde s'est renvoyé la balle mais nous n'avions pas de réponse. Nous avons plein de mails à l'Académie qui sont restés sans réponse ». Des propos que l'Education Nationale n'accepte pas (lire encart ci-dessus).

A l'époque, les parents voulaient seulement que « notre fils soit de nouveau scolarisé ». En ayant une préférence pour l'école de Cintray. Sauf que depuis la fin du mois de mars, « nous avons eu un retour comme quoi il pourrait intégrer, en urgence, l'école de Francheville ».

Un choix que les parents accepteraient « même s'il faudra une dérogation puisque Francheville ne fait pas partie du secteur géographique défini ».

Une chose est certaine, « nous ne voulons pas qu'il retourne dans son école d'origine ». C'est pourtant ce choix qui a été fait (lire la réaction de l'Education Nationale ci-dessus).

Comme l'affirment les services de l'Education Nationale, "l'enfant est actuellement scolarisé dans son école de secteur à Breteuil-sur-Iton. L'Education Nationale a mis en place un accompagnement spécifique pour répondre aux besoins éducatifs particuliers de l'élève. Tout est fait pour qu'il puisse apprendre et s'épanouir dans les meilleures conditions".